

# DEMANDE D'ORDRE DE MISSION PERMANENT (Hors cycle de formation)

DRH  
SAP

val  
d'oise  
le département

L'ordre de mission est un document officiel qui habilite un agent public à réaliser un déplacement professionnel en dehors de son lieu de travail habituel. L'ordre de mission garantit la prise en charge des frais de déplacement de l'agent et assure sa couverture en cas d'accident survenu durant la mission.

## SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'AGENT

Nom :

Prénom :

Matricule :

Grade :

Résidence familiale :

Résidence administrative :

Sollicite l'établissement d'un ORDRE DE MISSION PERMANENT pour :

un DEPLACEMENT DANS LE CADRE DES MISSIONS HABITUELLES DE L'AGENT

une MISSION PARTICULIERE, à préciser :

## PÉRIMETRE GÉOGRAPHIQUE

du Département du Val d'Oise

de l'ensemble de L'Île-de-France

du Département du Val d'Oise et départements limitrophes

autres, à préciser :

## DURÉE

Pour l'année

Jusqu'au (31/12 maximum)

## TYPE D'ORDRE DE MISSION DEMANDÉ

ORDRE DE MISSION PERMANENT AVEC AUTORISATION D'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

ORDRE DE MISSION PERMANENT AVEC AUTORISATION D'UTILISATION D'UN VEHICULE / VELO DE SERVICE / A PIED

ORDRE DE MISSION PERMANENT AVEC AUTORISATION D'UTILISATION D'UN VELO PERSONNEL

ORDRE DE MISSION PERMANENT AVEC AUTORISATION D'UTILISATION D'UN VEHICULE PERSONNEL →

> Cette autorisation est valable pour une durée d'un an et doit être renouvelée chaque année.

Rejoignez l'esprit Val d'Oise

# DEMANDE D'ORDRE DE MISSION PERMANENT

DRH  
SAP



**En cas de demande d'ordre de mission permanent avec autorisation d'utilisation d'un véhicule,  
merci de bien vouloir compléter les éléments suivants :**

**Numéro d'immatriculation du véhicule :**

**Puissance fiscale :**

**Kilométrage annuel autorisé :**

**Date à compter de laquelle l'agent est autorisé à utiliser son véhicule personnel :**

## **Déclaration sur l'honneur - Police assurance**

Je déclare avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant de manière illimitée ma responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de mon véhicule personnel à des fins professionnelles (responsabilité civile, personnes transportées, assurance contentieuse).

Dans le cas contraire, ma responsabilité ne sera pas garantie par l'administration pour les dommages que je pourrais commettre.

Je m'engage à fournir l'attestation d'assurance en cas de demande de la part de la DRH.

**Joindre obligatoirement la photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule (carte grise) et de la carte verte ou attestation d'assurance.**

Fait à :

Signature de l'agent

Le :

Signature du supérieur hiérarchique

## **Visa de la DRH**

Le :

Document à retourner à **fraisdedeplacement@valdoise.fr**

Rejoignez l'esprit Val d'Oise